



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
mercredi 08 février 2017
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Pierre-Paul, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie
Membres excusés : FAURE Ludovic
Secrétaire de séance : DEPIERRE Catherine

APPEL À CANDIDATURE POUR LE TERRAIN DE LA BATTEUSE

Monsieur le Maire rappelle que la mairie sous-loue le terrain de la batteuse à un agriculteur et au comité de la batteuse. Il propose de lancer l'appel à candidature pour la location 2017.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DÉCISION DE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU À LA CCMDL

Monsieur le Maire explique que la loi ALUR prévoit un transfert automatique de la compétence PLU aux EPCI à partir du 1er janvier 2017, sauf si 20% des communes de l'EPCI, s'y opposent avant le 17 mars.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer à la cession de la compétence PLU à la CCMDL.

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION À POMEYS

Patrice JOASSARD explique que Monsieur le préfet consulte les communes sur l'installation d'une unité de méthanisation à "la croix charretier" sur SAINT-DENIS-SUR-COISE, par un groupement d'exploitants agricoles de POMEYS. Il présente les grandes lignes de ce projet. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Celui-ci donne un avis favorable à l'unanimité.

AVIS SUR LE 1ER RALLYE DES ROUTES DU LYONNAIS

Monsieur le Maire présente le tracé du nouveau Rallye qui se déroulera le samedi 13 mai 2017, sur STE-FOY-L'ARGENTIÈRE avec des spéciales sur AVEIZE et sur MEYS. Il demande l'avis du conseil municipal. Les agriculteurs font remarquer que celui-ci aura peut-être lieu en même temps que les ensilages. Si c'est le cas, les agriculteurs qui se trouvent sur le tracé ne pourront pas ensiler ce jour-là. Il faudra que ceux-ci s'organisent en fonction.

Le Rallye est une animation gratuite qui attire beaucoup de monde et il serait dommage de l'annuler. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

APPROBATION D'UNE COMMANDE DE RÉALISATION DE L'ADAP

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait obtenu un report du dépôt de l'ADAP. Il faut maintenant le finaliser. Il présente le devis de la société ESPRI pour un montant de 560 € H.T.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FSIL 2017

Monsieur le Maire propose de demander une aide sur le FSIL 2017 pour la réalisation d'une partie des travaux de l'ADAP.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DEMANDE DE COTISATION DU GROUPEMENT DES 4 CANTONS POUR 2017

Monsieur le Maire expose la demande du groupement des 4 cantons, soit 229,50 € comprenant une remise exceptionnelle de 10%.

Monsieur le Maire rappelle que le groupement avait facturé l'an dernier, pour la 1^{ère} fois en 42 ans, la mise à disposition de quelques chapiteaux (en très mauvais état) à l'association du comité de la batteuse pour un montant de 370 €.

Monsieur le Maire s'était étonné de cette pratique, alors que la même année, en 2016, l'association de la batteuse avait prêté gratuitement, comme à l'accoutumée, ses plus beaux chapiteaux et ses tables au groupement pour le comice des 4 cantons, et que la commune avait mis à disposition gratuitement son podium ainsi que ses 2 agents techniques pour le même comice.

Monsieur le Maire s'attendait à ce que le groupement rembourse le comité de la batteuse ou dégrève la commune sur ses cotisations.

En conséquence de quoi, à la vue de tous ces éléments, Monsieur le Maire propose de ne pas verser de cotisation ni de subvention au groupement des 4 cantons.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX.

- A la cure, Le jardin familial est renouvelé à M. et Mme CHAVASSIEU pour le même montant que 2016, soit 25€ par an.
- A l'écoquartier, Les jardins sont renouvelés également pour le montant de 10€ par an à M. et Mme VERISSEL et M. DUMONT. Une convention, pour 10€ par an, sera passée avec Mme DERANCOURT, nouvelle locataire d'un jardin. La parcelle de l'école sera bêchée par les employés municipaux et renouvelée gratuitement à l'école.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

POSE D'UN PANNEAU EXPLICATIF À LA PLACETTE DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire rappelle que suite à la rénovation du cimetière entre 2007 et 2009, et la réalisation de l'écoquartier de la Motte en 2015, la municipalité a souhaité réaliser un espace d'aménité. Cet espace, nommé placette du patrimoine, est situé sur le versant sud de l'écoquartier.

La placette du patrimoine a été créée avec la collaboration de l'association Histoire et Patrimoine de Meys, afin de conserver quelques stèles, croix, grilles et objets funéraires typiques des siècles passés.

Monsieur le Maire propose de faire réaliser un panneau signalétique touristique à l'identique de ceux installés au lavoir, à la Madone, au puits de la Motte et vers l'alambic de Pascal NALIN. Il propose le devis de la société PIC BOIS pour un montant de 424,30 € H.T. port compris.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal décide d'accepter une demande de subvention de la MFR de Montbrison pour 3 élèves soit 96 €, de l'association des handicapés des Monts du Lyonnais pour 250 €, et refuse les demandes de la CMA, de l'UDMSP.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle l'A.G. Histoire et Patrimoine du samedi 11 février à la salle de la cantine.
- Rappel des dates des élections pour 2017 :
 - Présidentielles : le 1^{er} tour le 23 avril et le 2^{ème} tour le 7 mai 2017,
 - Législatives : le 1^{er} tour le 11 juin et le 2^{ème} tour le 18 juin 2017.
- Monsieur le Maire annonce les chiffres de l'INSEE au 1er janvier 2017. Ils correspondent au nombre d'habitants sur la commune en 2014, soit 868 habitants sur Meys.
- Richard GRAEL demande aux conseillers municipaux de s'investir dans une commission de réflexion de l'aménagement de loisirs, à destination des enfants et des ados, dans l'écoquartier et le village.
- Les nouveaux conseillers municipaux délégués aux commissions intercommunales sont :
 - Christian FAYOLLE à la solidarité/enfance, et à l'assainissement et rivières,
 - Marie-Claude LATOUR au tourisme et à l'office du tourisme,
 - Fabien PROTIERE à la culture,
 - Jean-Marc ALVERGNAS aux ordures ménagères,
 - Patrice JOASSARD à l'économie et à l'agriculture,
 - Richard GRAEL à la transition énergétique,
 - Guy BESSON à la voirie,
 - Philippe GARNIER aux Ressources humaines, à l'urbanisme et l'habitat, et à la transition énergétique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.
Le prochain conseil municipal aura lieu le 9 mars 2017.



Philippe GARNIER
Maire